



APSA

Action pour la Protection Sociale en Afrique

RAPPORT D'ACTIVITES 2023



« Ensemble, pour une vie meilleure en Afrique »

Sommaire

INTRODUCTION	3
I- PRESENTATION D'APSA	4
1- L'ONG APSA	4
2- ORGANISATION.....	4
3-MOYENS ET STRATEGIES.....	4
II-LES ACTIVITES REALISEES EN 2023... ..	5
A- FONCIER RURAL	6
A.1- Animation d'un panel sur l'adhésion des communautés à la sécurisation foncière....	6
A.2- Assises nationales sur le foncier rural et l'urbanisation croissante des villes	6
A.3- Atelier de restitution des résultats préliminaires des études.....	7
A.4- Atelier de formation sur la mobilisation communautaire.....	8
A.5- Participation à la 4 ^e édition de la caravane Ouest- Africaine de la CGLTE	8
B- ACTIONS SOCIALES ET HUMANITAIRES	10
B.1- Cérémonie de désignation de Bocanda « Ville de paix de HWPL ».....	10
B.2- Signature de mémorandum entre APSA et HWPL.....	11
B.3- Campagne de sensibilisation pour les élections apaisées avec la médiation.....	11
B.4. Organisation d'une journée de don de sang à Bocanda.....	12
B.5. Installation des panneaux indicateurs du monument de la paix à Bocanda.....	13
B.6. Participation aux conférences et forums internationaux en ligne avec HWPL	13
B.7.Organisation du dialogue sur la paix et la cohésion sociale à avec HWPL.....	14
D- ACTIONS ACTIONS SOCIOECONOMIQUES.....	15
C.1- Organisation de la 1 ^{ère} édition de la journée de l'orphelin.....	15
C.2- Formation des jeunes sur "l'entreprenariat ".....	16
C.3- Conférence sur la Campagne Conscience AlimenTERRE.....	16
C.4- Formation sur le montage de projets avec ES-MAROC- Soleterre.....	17
C.5- Formation avec la Direction de la Mobilisation Sociale et des Ressources	17
III- ATOUTS.....	19
III- DIFFICULTES RENCONTREES	19
III- PERSPECTIVES	19
III- DOLEANCES	19
CONTACTS ET LOCALISATION.....	19

INTRODUCTION

Un des facteurs du retard social et culturel des Africains en général est l'idée d'être employé dans la fonction publique après de longues années études. Pourtant, nous avons des potentialités de créer nos propres entreprises, de s'orienter selon la capacité de chacun au cours du cursus scolaire et d'apprendre un métier. Les jeunes ruraux pensent que l'eldorado c'est uniquement dans les villes ou en Europe. Alors que ce n'est pas évident. La richesse vit avec nous, là où nous sommes présentement, il suffit de s'organiser et de cogiter un laps de temps pour changer sa vie, pour le développement social et économique de son milieu. Il s'avère donc indispensable que des initiatives privées individuelles ou collectives puissent aider les autorités africaines dans leur œuvre incitative de l'entrepreneuriat et de l'auto emploi.

C'est en vue de répondre à ce besoin, portant le bien-être et l'émancipation de la jeunesse en cœur, que nous avons décidé, conformément à la loi N° 60-315 du 21 Septembre 1960 relative aux ONG en Côte d'Ivoire, d'apporter notre pierre à la construction de cet "édifice social" des fils et filles d'Afrique.

A cet effet, notre devoir est de réagir de manière active et constructive aux côtés de tous ceux qui œuvrent pour le progrès de l'Afrique, en créant l'Organisation Non Gouvernementale Actions pour la **P**rotection Sociale en Afrique (**APSA**).

Ainsi dans ce rapport d'activités, nous présenterons les activités réalisées en 2023, les atouts de l'organisation, les perspectives, les difficultés et enfin les doléances.

I. PRESENTATION D'APSA

1. L'ONG APSA

a. Création

L'organisation non gouvernementale *Action pour la Protection Sociale en Afrique (APSA)* a été créée à Bocanda le **02 Mai 2018** sous le N° **Rec. N° 010/P.BDA/SG BOCANDA du 02/05/18** et publié au Journal Officiel de la république de Côte d'Ivoire (*JO*) **au N° 47 du 13/06/19**. Elle possède une déclaration fiscale de N° **CC 1831838 L**.

b. Mission

Améliorer le quotidien des populations africaines en assurant la protection sociale des personnes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité dont les jeunes et les femmes et en clarifiant les droits coutumiers fonciers des populations rurales par les sensibilisations, les formations, les appuis techniques, financiers et matériels.

c. Objectifs

APSA a pour but :

- De clarifier les droits coutumiers fonciers des populations rurales ;
- D'assurer la protection sociale des personnes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité dont les jeunes et les femmes.

Spécifiquement, il s'agit :

- ✓ D'appuyer la clarification des droits coutumiers sur le foncier rural ;
- ✓ De réaliser des actions sociales et humanitaires ;
- ✓ De réaliser des actions socioéconomiques.

2. ORGANISATION

- ❖ Assemblée Générale
- ❖ Conseil d'Administration
- ❖ Conseil d'Orientation Scientifique
- ❖ Direction Exécutive
- ❖ Bureaux Départementaux
- ❖ Délégations Sous-préfectorales
- ❖ Délégations Villageoises

3. MOYENS ET STRATEGIES

Les moyens d'action d'APSA sont notamment :

- ❖ les publications ;
- ❖ les conférences ;
- ❖ les dons ;
- ❖ les campagnes de sensibilisation ;
- ❖ les formations et réunions de travail ;
- ❖ l'appui à la production agricole ;
- ❖ L'organisation de manifestations et toute initiative pouvant aider à la réalisation de son objet.

II. LES ACTIVITES REALISEES EN 2023

Activités	Etat de réalisation	Source de vérification	Reste à faire
A. FONCIER RURAL			
A.1- Animation d'un panel sur l'adhésion des communautés à la sécurisation foncière.	Animation	Rapports + photos	Fin
A.2- Assises nationales sur le foncier rural et l'urbanisation croissante des villes	Contribution d'APSA en tant que membre du groupe de coordination stratégique	Rapports + photos	Fin
A.3- Atelier de restitution des résultats préliminaires des études	Participation d'APSA	Rapports + photos	Fin
A.4- Atelier de formation sur la mobilisation communautaire	Participation d'APSA	Diplôme + photos	Fin
A.5- Participation à la caravane Ouest-Africaine de la CGLTE-OA	Contribution d'APSA en tant que membre du GCS	Rapports + photos	Fin
B- ACTIONS SOCIALES ET HUMANITAIRES			
B.1- Cérémonie de désignation de Bocanda « Ville de paix de HWPL »	Participation d'APSA	Rapports + photos	Fin
B.2- Signature de convention avec HWPL	Organisation de la cérémonie	Convention signée + photos	Fin
B.3- Campagne de sensibilisation pour les élections apaisées avec la médiation	Participation d'APSA	Rapports + photos	Fin
B.4- Organisation d'une journée de don de sang à Bocanda	Organisation de la campagne	Rapports + photos	Fin
B.5- Installation des panneaux indicateurs du monument de la paix à Bocanda	Initiation et mise en œuvre	Rapports + photos	Fin
B.6- Participation à plusieurs conférences et forums internationaux en ligne avec HWPL	Participation d'APSA	Rapports + photos	Fin
B.7- Organisation du dialogue sur la paix et la cohésion sociale avec HWPL.	Co organisation	Rapports + photos	Fin
C- ACTIONS SOCIO-ECONOMIQUES			
Organisation de la 1 ^{ère} édition de la journée de l'orphelin	Initiation et mise en œuvre	Rapports + photos	Chaque année
Formation des jeunes sur "l'entrepreneuriat".	Contribution d'APSA par animation de panel	Rapports + photos	Fin
Conférence sur la Campagne Conscience AlimenTERRE	Participation d'APSA	Rapports + photos	Fin
Formation sur le montage de projets avec ES-MAROC- Soleterre	Participation d'APSA	Diplôme	Fin
Formation avec la Direction de la Mobilisation Sociale et des Ressources (DMSR)	Participation d'APSA	Rapports + photos	Fin
Création d'un site internet : https://apsa.ci/			

A- FONCIER RURAL

A.1- Animation d'un panel sur l'adhésion des communautés à la sécurisation foncière

Le 18 juillet 2023 au siège d'Inades-formation, le Président d'APSA a animé un panel lors d'un atelier de réflexion à l'initiative de la plateforme Alerte-Foncier.

Rappelons que APSA est membre du Groupe de Coordination Stratégique d'Alerte-foncier et spécialisée en stratégie de sensibilisation dont spécifiquement le Foncier rural.

Le thème qui a mobilisé les participants était: ***Adhésions des communautés au processus de sécurisation foncière rurale en côte d'ivoire.***

Etaient conviés à cet atelier, les membres du GCS (Groupe de Coordination Stratégique) d'Alerte-Foncier, le Comité Scientifique, des Experts du Foncier rural, des Chercheurs et les représentants du Comité Technique Foncier et Développement (CTFD)



A.2. APSA participe aux assises nationales sur le foncier rural et l'urbanisation croissante des villes

Du 18 au 19 décembre 2023 à Abidjan, espace Latrille Events, ALERTE-Foncier, Inades-Formation et le Laboratoire Juridique du Foncier (LAJFO) de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké ont organisé la 4^{ème} édition des assises nationales sur le foncier en Côte d'Ivoire autour du thème : ***l'urbanisation galopante et le domaine foncier rural.***

Il s'agissait d'amener tous les acteurs, notamment la société civile à travers la plateforme ALERTE-Foncier, à approfondir la réflexion sur les enjeux et impacts de l'urbanisation galopante sur un espace vital que constitue le domaine foncier rural.

Selon les conclusions de ces assises nationales, l'urbanisation en Côte d'Ivoire souffre de l'application ou de la mise en œuvre des procédures établies. Outre son impact sur les procédures de sécurisation foncière et de lotissement, sur les droits fonciers des populations (certificat foncier et titre foncier), l'urbanisation impacte également le cadre de vie, l'environnement et la sécurité alimentaire. Elle réduit l'espace rural, l'engloutit et ne préserve pas suffisamment les espaces agricoles et environnementaux au niveau urbain et périurbain. En sommes, l'urbanisation impacte négativement le niveau de vie des populations.

Prenant la mesure de ces impacts, la plateforme ALERTE-Foncier et ses partenaires prévoient d'attirer l'attention de tous les acteurs à travers des actions sur les risques de disparition des territoires de village et d'insécurité alimentaire auxquels la Côte d'Ivoire s'expose dans sa marche actuelle d'une urbanisation non maîtrisée.



A.3. Atelier de restitution des résultats préliminaires des études

Du 15 au 16 mars 2023 à Abidjan, dans la salle de conférence de l'hôtel Résidence Maya sis à la riviéra 2 s'est tenu un atelier de restitution des résultats préliminaires de 2 études initiées par Alerte-Foncier dans le cadre du projet « d'accompagnement de la plateforme ALERTE-Foncier pour sa participation effective à l'amélioration de la gouvernance foncière rurale en Côte d'Ivoire » avec l'appui du Comité Technique Foncier et Développement (CTFD) et de l'Agence Française de Développement (AFD).

Etude 1: «*les concurrences normatives constitutives de blocage dans la mise en œuvre de la loi de 1998 et la clarification du champ de compétence de la loi avec les autres codes et cadres régissant le foncier*»

Etude 2 : «*Les stratégies et logiques communautaires face au processus de sécurisation foncière*»

Cet atelier de restitution, organisé à l'intention des acteurs de la gouvernance foncière rurale en Côte d'Ivoire a permis d'une part de renforcer leur compréhension des problématiques soulevées par les études et d'autre part de recueillir les critiques et commentaires des différentes parties prenantes.

Aussi, se saisissant de ces résultats, Alerte-foncier a adressé plusieurs préoccupations et propositions aux décideurs.



Photo d'ensemble

A.4. Atelier de formation sur la mobilisation communautaire

Le mercredi 20 décembre 2023, a eu lieu à la salle de conférence de CEREAO sise aux deux plateaux à Abidjan, un atelier de formation à l'initiative d'Alerte-Foncier sur la mobilisation communautaire animée par Madame KOUAKOU Nathalie epse Trah, chargée de mobilisation communautaire. Cette formation a regroupé plusieurs organisations non gouvernementales dont l'ONG APSA et s'est déroulée en deux phases. La première phase a consisté à des ateliers de mise en situation fictive autour des questions suivantes :

- La définition d'Alerte foncier ;
- Ses missions, ses rôles et responsabilités dans l'écosystème foncier ;
- L'identification des organes et le rôle joué par chaque participant dans ces organes.

Cet exercice avait pour objectif de mieux cerner la structure à laquelle nous appartenons, son mode de fonctionnement afin d'être plus efficace et être des relais auprès des populations.

La deuxième phase a consisté à présenter les actions dans l'engagement communautaire qui se résume en plusieurs points entre autres :

- Connaître les communautés où se tiennent des projets,
- Identifier les problèmes liés au foncier,
- Identifier l'écosystème et l'interaction,
- Comment allier les us et coutumes à la loi?

Au regard de toutes ces préoccupations, le rôle premier de l'agent communautaire est d'aller informer les populations sur les lois, les réglementations afin d'acquérir une bonne compréhension commune et permettre le dialogue et le discours.

Pour terminer, deux séries d'exercices ont été soumis aux acteurs en présence à savoir :

- Développer les principes et valeurs qui guident la mobilisation de nos communautés autour de la question foncière. Ainsi il a été exigé :
 - une identification inclusive des bénéficiaires ;
 - une implication des chefs dans la mise en œuvre des actions et des moyens ;
 - la redevabilité.
- Planifier l'engagement de la communauté autour du projet d'exploitation minière par le respect du code minier et des normes environnementales et sociales. Il fallait donc répondre à 3 questions :
 - Objectif du projet ;
 - Faire la cartographie des parties prenantes au projet ;
 - Définir le processus de l'engagement de notre communauté.



Atelier sur la mobilisation communautaire

A.5. Participation à la caravane Ouest-Africaine de la CGLTEOA

Au regard des résultats satisfaisant des trois premières éditions de la Caravane Ouest Africaine : « **Droits à la terre et à l'eau, une lutte commune** », qui ont eu lieu en 2016, 2018 et 2021, la Convergence Globale des luttes pour la Terre et L'eau en Afrique de l'Ouest (CGLTE-OA) a organisé la quatrième édition de la Caravane du 06 novembre au 1^{er} décembre 2023.

APSA a participé pour la 3^e fois en tant que membre de la plateforme nationale de Côte d'Ivoire.

Partie du Burkina Faso, elle a traversé la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal pour prendre fin en Mauritanie et est organisée autour du thème central : « **Le changement climatique, l'un des défis environnementaux, agricoles et économiques en Afrique** ». La Côte d'Ivoire a accueilli la caravane dans les localités de Ferkessédougou et Korogho.

A.5.1.Etape de Ferkessédougou

L'étape de Ferkessédougou était la première escale des caravaniers en terre ivoirienne et a démarré par l'arrivée des caravaniers le jeudi 08 novembre à 20 heures avec leur accueil à la place Alassane OUATTARA avec une danse traditionnelle de la région.

Les activités proprement dites ont eu lieu le vendredi 09 novembre 2023 et ont débuté par une marche pacifique à travers la ville avec plusieurs slogans entre autres « touche pas à ma terre », « touche pas à mon eau », « touche pas à mes semences », qui a pris fin à la salle polyvalente de ladite ville. Un panel au cours duquel deux thèmes ont été abordés et la visite des femmes dans le village de WATCHAP ont constitué la suite des travaux et a mobilisé près de 350 personnes dont :

- Les membres des délégations de la CGLTE du Bénin, du Burkina Faso, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée Conakry, du Liberia, du Mali, du Togo, du Sénégal, et la Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Représentant du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, Secrétaire Général du Préfet de Daloa, Représentant le Préfet de Région ;
- Les chefs traditionnels ;
- Les membres des organisations de femmes, et associations de la société civile de la région.

A.5.2.Etape de Korhogo

L'étape de Korhogo était la deuxième escale des caravaniers en terre ivoirienne. Les activités se sont déroulées dans la cours de la Direction Départementale du Ministère de l'Agriculture et du Développement Durable. Une conférence, un film documentaire, un sketch sur l'agroécologie et la visite du village artisanal de Waragnéné ont meublé la journée. En plus des caravaniers, étaient présents :

- Monsieur Alain KOFFI, représentant du Président du Conseil Régional;
- Madame SANOGO, représentant du Directeur Régional du Ministère de l'Agriculture ;
- Les chefs traditionnels ;
- Les membres des organisations de femmes, et associations de la société civile de la région.



Image de la caravane de la CGLTE-OA 2023

B- ACTIONS SOCIALES ET HUMANITAIRES

B.1- Cérémonie de désignation de Bocanda « Ville de paix de HWPL »

APSA a pris part en tant qu'invité à la présentation du projet "Bocanda ville de paix" initié par l'ONG HWPL le lundi 08 Mai 2023 dans la salle du CLAC de Bocanda. La cérémonie placée sous le haut parrainage du Ministre de la Réconciliation et de la cohésion Nationale Mr Bertin Kouadio Konan et la présence effective de Mr le Maire Kramo Kouassi a permis à Mme Amoussou Marion, Directrice Générale de HWPL Côte d'Ivoire de désigner Bocanda ville de paix de HWPL.

Selon Mme AMOUSSOU, il s'agit, à travers ce projet, d'impliquer chaque acteur de la société bocandaïse dans la recherche de la paix à travers des activités culturelles, sportives intellectuelles afin d'instaurer un climat de paix durable et véritable.

Au cours de cette cérémonie l'ONG HWPL a signé une convention avec la Mairie de Bocanda pour agir ensemble pour la paix à Bocanda.

Etaient également présents à cette cérémonie, M. le préfet de la région du N'ZI, le Préfet de Bocanda, le corps préfectoral du département de Bocanda, des chefs traditionnels, des chefs religieux, des parlements des jeunes de CI et des femmes.



Images de la cérémonie de désignation de Bocanda comme ville de Paix de HWPL

B.2- Signature de convention avec HWPL

Le vendredi 02 juin 2023 au siège d'APSA à Bocanda, les ONG HWPL et APSA ont procédé à la signature d'un mémorandum.

L'objectif commun partagé entre ces deux (2) ONG est la promotion de la paix, de l'harmonie et du développement entre tous les peuples, y compris les femmes, les jeunes, les chefs religieux et les dirigeants des nations, ce qui correspond à la promotion d'une culture de la paix. Ont signé le protocole la Directrice Générale de HWPL Côte d'Ivoire Madame Marion Amouzou, représentée par sa Directrice Adjointe Madame Danielle Faille et M.Noufé Sansan Mathias, président d'APSA.



Photo d'ensemble avec Mr Sansan M. NOUFE Président d'APSA et Mme Danielle FAYE Directrice adjointe D'HWPL Côte d'Ivoire tenant le mémorandum signé et leurs collaborateurs.

B.3. Participation à la campagne de sensibilisation pour les élections apaisées avec la médiation à Dimbokro et Kouassi-kouassikro

Monsieur Kla Konan Benjamin, Médiateur Délégué des Régions du N'zi, de l'Iffou et du Moronou a effectué une tournée de sensibilisation pour des élections sans violence. Pour la mission du 14 août 2023 à Kouassi-kouassikro, un département de la région du N'zi, APSA s'est jointe à cette action de recherche de paix et de cohésion sociale conduite par le Médiateur Délégué. Elle a ainsi participé à la cérémonie qui s'est déroulée à la salle de la Mairie de Kouassi-kouassikro.

Etaient présents, le préfet du département et l'ensemble du corps préfectoral, le Maire de la commune, les Chefs traditionnels et communautaires, la société civile, les associations de jeunes et de femmes.



Photo d'ensemble avec le Médiateur Délégué des Régions du N'zi, de l'ffou et du Moronou à Kouassi-kouassikro

B.4. Organisation d'une journée de don de sang à Bocanda

L'ONG APSA a réalisé pour la 2^{ème} fois avec l'appui du Préfet de Bocanda et du district sanitaire de Bocanda, un programme de collecte de sang le 06 décembre 2023 au sein de la cours de l'église CMA de Bocanda. Cette activité de l'ONG qui s'inscrit dans ses actions de protection sociale des populations avait pour but de collecter des poches de sang suffisantes afin de garantir la vie d'éventuels nécessiteux. Le besoin en sang est universel ; en revanche, l'accès au sang pour tous ceux qui en ont besoin ne l'est pas. Les pénuries de sang sont particulièrement criardes dans certaines localités dont Bocanda où on assiste à de nombreux cas de décès par manque de sang. Pour ceux qui ont un peu de chance, leurs parents, par des déplacements lointains reviennent avec la poche salvatrice de sang. Certains sont évacués d'urgence à plus de 100 km soit à Bouaké, Daoukro ou Yamoussoukro.

Au terme de la journée, 67 poches de sang ont été collectées par l'antenne de transfusion sanguine (ATS) basée à Daoukro et sollicitée à l'occasion par APSA avec l'appui du district sanitaire de Bocanda.



M. Le Préfet de Bocanda, sur les lieux de la collecte de sang.

B.5. Installation des panneaux indicateurs du monument de la paix à Bocanda

Dans le cadre du partenariat avec HWPL, APSA a réalisé la confection et la pose de trois (3) pancartes indicatives du monument de paix construite à Bocanda. Il s'agit de promouvoir la paix pour tous à travers la promotion des actions de paix dont ce monument qui est un symbole de paix. Ainsi deux (2) grandes pancartes (2 m x 2 m) sont posées à chaque entrée de la ville et une (1) petite (1 m x 1 m) au carrefour de la gendarmerie de Bocanda.



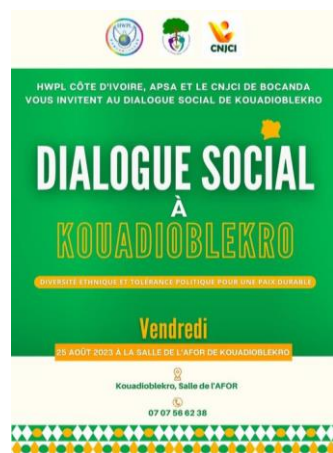
Photos des Panneaux indicateurs du monument de paix de HWPL à Bocanda

B.6. Participation à plusieurs conférences et forums internationaux en ligne avec HWPL

APSA a pris part à plusieurs conférences en ligne dans le cadre de HWPL dont celle de « la journée internationale de la jeunesse » tenue le 12 août 2023.



B.7. Organisation du dialogue sur la paix et la cohésion sociale à N'zècrèssou et à Kouadioblékro avec HWPL



THEME: DIVERSITE ETHNIQUE ET TOLÉRANCE POLITIQUE POUR UNE PAIX DURABLE.

À l'initiative de l'ONG HWPL (Heavenly Culture, World Peace, Restoration of Light) en partenariat avec l'ONG APSA et le CNJCI (Conseil National des Jeunes de Côte d'Ivoire) du département de Bocanda, s'est tenu le vendredi 25 août 2023 dans la Sous-préfecture de Kouadioblékro, le 3e DIALOGUE SOCIAL, après ceux de N'zècrèssou et Yamoussoukro.

Au total, 36 personnes dont les autorités coutumières, les guides religieux, les responsables des jeunes et des femmes ainsi que les chefs de communautés y ont pris part. Au cours des échanges, les participants ont relevé les défis du maintien d'une paix durable, proposé des idées de résolutions pacifiques des conflits et fait des recommandations pour une vie communautaire apaisée.



Photo d'ensemble, Kouadioblékro le 25 août 2023

C- ACTIONS SOCIO-ECONOMIQUES

C.1. Organisation de la 1^{ère} édition de la journée de l'orphelin

APSA a organisé le samedi 7 octobre 2023 une journée dénommée "**la journée de l'orphelin**" à la salle du CLAC de Bocanda sous la présidence du sous-préfet de Bocanda représenté par le Directeur Départemental de la jeunesse Monsieur Bredou Kouakou et la présence de Monsieur Kouakou Alexandre conseiller municipal représentant le Maire Kramo Kouassi.

Cette initiative partagée et soutenue par l'ONG Cœur de compassion, la CNJCI et UReport avait pour objectif de soulager, pendant la période difficile de la rentrée scolaire, un tant soit peu les enfants orphelins et leurs familles d'accueil par un appui en Kits scolaires dans la perspective d'un soutien renforcé.

C'est au total 65 enfants orphelins, choisis dans le primaire et le secondaire qui ont reçu leurs kits scolaires (19 orphelins de Salé Balekro, 17 de Nangokro et 29 de Bocanda).

Cinq (5) principales activités ont meublées cette cérémonie :

- ✓ Projection de film documentaire motivant afin de motiver les orphelins bénéficiaires
- ✓ Moment de témoignages de réussite malgré les difficultés de personnalités de Bocanda
- ✓ Jeux concours des orphelins.
- ✓ Remise de Kits scolaires ;
- ✓ Repas.



Images des temps forts de la cérémonie de dons aux orphelins.

C.2. Formation des jeunes sur "l'entrepreneuriat".

Le Samedi 08 avril 2023 à Bocanda, APSA a participé à un panel relatif à la formation des jeunes sur "l'entrepreneuriat". C'est une initiative du CNJCI départemental.

Dans son intervention, le Président d'APSA a invité les jeunes à abandonner les vices, à se fixer des objectifs, à prendre une décision, à participer à des formations et enfin à s'armer de courage.

Il les a aussi invités à transformer leurs idées en projet tout en cultivant la cohésion sociale et la paix indispensable pour tout succès.

A toute l'assistance, le Président d'APSA a lancé un appel à adhérer au processus de Sécurisation Foncière Rurale dont Bocanda bénéficie de la gratuité des opérations dans le cadre du Projet d'Amélioration et de Mise en Œuvre de la Politique Foncière Rurale en Côte d'Ivoire (PAMOFOR).



Le 1^{er} Adjoint au Maire et les panelistes



**M. NOUFE
Président d'APSA**



Photo d'ensemble

C.3. Conférence sur la Campagne Conscience AlimenTERRE

Le mercredi 26 avril 2023, APSA a participé à la conférence sur la Campagne Conscience AlimenTERRE. Cette initiative d'INADES-Formation avait pour objet de faire le bilan prospectif de deux ans de campagne sur les pesticides.

Institutions et partenaires présents: CEDEAO, Assemblée nationale, MEMINADER, ANADER, Ambassades, FAO, PANAFICI, etc

Thème de la campagne : **"L'alimentation est un droit. Et manger, un vote."**



M. Sansan Mathias NOUFE, Président d'APSA

C.4. Formation sur le montage de projets avec ES-MAROC- Soletterre

Le lundi 24 Juillet 2023, s'est tenu une rencontre des bénéficiaires de la 8ème édition de la formation E-learning au siège de Soletterre. KOFFI Amon, chargée des relations a représenté M.Noufé Sansan Mathias, Président Fondateur de l'ONG Action pour la Protection Sociale en Afrique (APSA), bénéficiaire et classé 4eme à l'issue du pitch du projet. La rencontre avait pour objectif de procéder à une mise en relation des bénéficiaires à travers une rencontre en présentiel. Aussi, il s'agissait de faire un état des lieux des progrès réalisés dans les structures dont les membres ont bénéficié de ladite formation et de recueillir leurs perspectives à venir. Puis, un des points à concerner la planification d'activité commune entre les bénéficiaires et l'organisation ES-Maroc et Soletterre pour un accompagnement et de projets futurs. Des échanges fructueux de partage d'expérience entre participants ont meublé ce moment.



*Photo d'ensemble Madame Lilia ILLUZI
Spécialiste en communication stratégique des organisations à Soletterre.*

C.5. Formation avec la Direction de la Mobilisation Sociale et des Ressources (DMSR)

✓ Le 17 Août 2023, à la Direction Générale de la Lutte contre la Pauvreté, sise à Angré 7è tranche, quartier Zinsou, rue L175, villa 82, APSA a eu l'honneur de participer à un atelier « d'échanges et de partage d'expériences sur la mobilisation des ressources et les négociations gagnantes » sur invitation de la Direction de la Mobilisation Sociale et des Ressources (DMSR) de la direction générale de la lutte contre la pauvreté. Il s'agissait d'outiller les organisations communautaires engagées dans la lutte contre la pauvreté, à concevoir des stratégies pour capter les ressources nécessaires à la mise en œuvre de leurs activités de réduction de pauvreté. A cet effet, M. CANINGAN Louis Kouamé, Sous-Directeur du Suivi de la Gestion des Ressources à la Direction de la Mobilisation Sociale et des Ressources, Consultant du jour s'est articulée autour de 4 étapes pour la formation:

- Le partage d'expériences ;
- La notion de ressources ;
- La mobilisation des ressources ;
- La conception d'un plan de mobilisation des ressources ;
- La négociation financière.

✓ Le 02 novembre 2023, APSA a encore participé à la Direction de la Mobilisation Sociale et des Ressources (DMSR) à un atelier de renforcement de capacités sur le thème « Leadership organisationnel et formulation de projets de lutte contre la pauvreté ».

Il s'agissait pour la DMSR de contribuer à améliorer la gestion interne et la formulation des projets au sein des ONG pour qu'elles puissent accroître leurs capacités d'intervention dans la lutte contre la pauvreté, dans un contexte de Gestion Axée sur les Résultats.

De façon spécifique, il a été question:

- d'analyser les défis organisationnels en lien avec les formes de leadership existants ;
- de renforcer les capacités des ONG à développer le leadership approprié pour gérer des projets et des équipes ;
- d'expliquer les différentes étapes à suivre pour formuler un projet de lutte contre l'extrême pauvreté et les vulnérabilités ;
- d'accompagner les ONG et OSC à concevoir un plan de développement organisationnel et de formulation de projets

Deux modules ont meublés cet atelier :

MODULE 1 : La formulation d'un projet de lutte contre la pauvreté

MODULE 2 : Le leadership organisationnel des organisations communautaires



***Atelier de formation des OSC à la Direction de la
Mobilisation Sociale et des Ressources (DMSR)***



***Photo d'ensemble avec le Directeur Général de la Lutte contre la Pauvreté,
Docteur Souleymane FADIGA, ses collaborateurs et les responsables des OSC.***

III. LES ATOUTS D'APSA

APSA a des atouts importants à savoir :

- Des représentations d'APSA à :
 - Bocanda (le siège)
 - Sakassou
- Possibilité d'intervenir dans d'autres régions ou départements pour l'exécution d'un projet à l'image de notre intervention à Sakassou avec l'AFOR et la FAO.
- L'adhésion et la participation effective des autorités politiques, administratives, coutumières et religieuses aux initiatives d'APSA.
- La disponibilité des parcelles cultivables. Au besoin, elles sont mises à disposition par certaines personnes ou villages comme contribution au développement local.
- L'existence de ressources humaines abondantes, diversifiées et de qualité.
- **Partenaires** : *AFOR, FAO, MIRECONA, ONG HWPL, G-TEC, CGEDS, CGLTE-OA, ALERTE-Foncier, Inades-formation, OASIS-fd, PANAFICI, District sanitaire de Bocanda, ONG AFRICADE.*

IV. LES DIFFICULTES RENCONTREES

La principale difficulté d'APSA est le manque de moyen financier. Hors mi quelques financement de partenaires, plusieurs activités ont été réalisées avec les fonds propres à l'ONG. Ces fonds proviennent des adhésions, cotisations, per diem et dons.

V. LES PERSPECTIVES D'APSA

1. Accentuer les programmes de sensibilisation dans plusieurs domaines de nos activités avec un accent particulier sur la santé et le foncier rural ;
2. Accentuer les actions socioéconomiques;
3. Soutenir les activités de partenaires susceptibles d'améliorer les conditions de vie de la population rurale ;
4. Réaliser des activités en faveur des acteurs du monde agricole en les organisant ;

VI. LES DOLEANCES D'APSA

APSA se dispose à coopérer avec toute personne physique ou morale épousant sa vision afin d'accroître ses actions pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

CONTACTS ET LOCALISATION

Siège Social : Bocanda, Rue Hôtel auberge – Mairie (Région du N'ZI, Côte d'Ivoire)

Site web : <https://apsa.ci/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/ongapsa/>

E-mail : [ongapsa@gmail](mailto:ongapsa@gmail.com) / noufe7@yahoo.fr

Cel : 07 08 37 15 99 / 01 50 29 25 74 / 05 54 02 35 93/.

« Ensemble, pour une vie meilleure en Afrique »